

CONDITIONS BELTIMA

L'acceptation de l'offre implique que le client se met d'accord avec nos conditions générales ci-dessous.

1. Offre de prix: Une offre de prix est valable 30 jours, sauf mention contraire.

2. Délai de livraison: Les délais de livraison sont approximatif et non impératif. En cas de force majeure ou par suite de circonstances qui nous rendent la livraison difficile ou impossible, nous sommes autorisés à prolonger les délais de livraison ou à annuler partiellement ou entièrement toute commande en cours, sans qu'un dédommagement puisse être exigé pour retard ou annulation de la livraison. Les délais de livraison peuvent être suspendus tant que des factures échues du même client ne sont pas réglées, même s'il s'agit d'autres chantiers.

3. Annulation: En cas d'annulation de la commande d'une serre standard, le client sera tenu au paiement d'un dédommagement correspondant à 1/3 du prix. Pour du sur-mesure le client sera tenu au paiement correspondant 2/3 du prix.

4. Lieu de livraison: Le lieu de livraison doit être accessible pour nos véhicules, il ne doit pas y avoir d'obstacles pour que la marchandise puisse être amenée jusqu'à 10 mètres maximum du lieu de livraison. Le client fera la demande chez la commune si signalisation dans la rue est nécessaire pour nos camionnettes. Le client devra nous faire part d'éventuelles problèmes liés à la livraison. Toute manipulation supplémentaire due à des problèmes imprévus ou non signalés sera facturée € 39/heure HTVA. Le client prévoit du courant sur le chantier.

5. Fondation: Le client soigne pour les juste fondations, si la livraison ne peut pas être effectuée correctement en raison de problèmes d'accès ou autres, les frais supplémentaires encourus en conséquence devront être facturés au client. Les connections d'eau/électricité ne sont pas prévus. Le client signalera les conduites souterraines éventuelles.

6. Prix: Les prix indiqués sont sans engagement et peuvent être adaptés aux fluctuations du prix des matières premières. Tous les prix sont hors tva, sauf mention contraire claire. Cahiers des charges, devis, plans ou autres du client ne nous sont pas opposables sauf clairement stipulé autrement et sans préjudice à nos conditions générales.

7. Paiement : 1/3 d'acompte à la commande, 40% pour du sur-mesure, solde à la livraison. Cela peut être différent pour certains projets. Tout retard de paiement entraînera de plein droit et sans mise en demeure un intérêt conformément à la loi du 2/8/02 Retard de paiement ainsi qu'un dédommagement forfaitaire de 10%, avec un minimum de 125 €, sur le montant totale de la facture. Les frais de paiement et d'encaissement, tant judiciaires qu'extra-judiciaires sont toujours à la charge de l'acheteur.

8. Reserve de propriété: La marchandise livrée reste la propriété du vendeur jusqu'à la liquidation complète de toutes les obligations, présentes et futures, de l'acheteur vis-à-vis de notre société. Si l'acheteur venait à transformer la marchandise, par assemblage à d'autres marchandises, notre société garde le droit de propriété sur la nouvelle marchandise dans la limite de la valeur de nos marchandises incorporées. En cas de destruction de la marchandise par intempérie ou force majeure, l'acheteur reste tenu au paiement du prix de la marchandise au vendeur.

9. Garantie: 2 ans à compter de la date de livraison. La garantie est limitée au remplacement ou à la réparation de l'article et n'est donc pas étendue. La garantie n'est plus valable en cas de mauvaise utilisation ou d'intervention d'une personne non autorisée. La

garantie ne compte pas non plus pour les dommages causés par des problèmes dus aux fondations ou par l'utilisation de matériel d'entretien non conforme. Les dommages causés par les animaux, les conditions météorologique ou similaires ne sont également pas couverts par la garantie, ainsi des dégâts ou défauts suite à un choix clairement du client ou changements à la demande du client contraire au projet original ou dégâts et défauts suite au mesures ou instructions fautives transmises par des tiers (architectes, autres entrepreneurs,...)

10. Entretien: Le client est responsable pour l'entretien.

11. Taux de TVA : Le client est responsable pour la bonne application du taux de TVA. Si le client communique que la maison est assez vieille pour bénéficier d'un taux réduit, la facture sera fait ainsi. S'il s'avère par la suite que des informations incorrectes ont été communiquées, le client est responsable pour le paiement de tout supplément (inclus les intérêts éventuelles, amendes et autres).

12. Permis : Le client est responsable pour les règles d'urbanisme et le permis éventuelle. A default le client indemniserà Beltima bvba.

13. Serres : Les serres, en bois et fer forgés, sont basées sur des serres de plantes et fleurs authentiques en peuvent être employé ainsi. On peut installer des meubles de jardin ou autres déco mais ce ne sont pas des vérandas. Elles ne sont donc pas isolées en les carreaux sont superposés (sauf commandé autrement) que l'air sait passer pour les plantes et fleurs et que les gouttes de condensations éventuelles peuvent s'échapper. Le mastic/attachement est appliqué manuellement, l'intérieur ne sera donc pas rempli pour 100%. A cause du chaleur du résine peut sortir du bois. Ceci est facilement lavable.

14. Photos: Le client donne Beltima bvba la permission d'utiliser des photos du projet pour des raisons commerciales et publicitaire sans qu'un dédommagement est dû au client, sauf convention explicite contraire.

15. Tribunaux : Seul la loi belge est applicable et seul les tribunaux d'Anvers sont compétents.